



Melun, le 20 mai 2020

Monsieur le Recteur,

Dans un courriel du 18 mai 2020 adressé aux représentants des personnels du second degré, vous évoquez le fait que « *seuls les personnels de l'éducation nationale devant se rendre physiquement dans les établissements sont ceux dont la présence est absolument indispensable. Pour tous les autres, le télétravail continue à être la règle.* », position qui fait écho à vos propos tenus lors des derniers CHSCTA où, de la même façon, vous déclariez qu'il fallait éviter le brassage d'adultes, notamment des enseignants en temps partagé (compléments de service, remplaçants...) pour ce qui est du premier degré ; consigne bien compréhensible et cohérente au regard de ce déconfinement qui mérite la plus grande prudence.

Pour quelles raisons cette consigne, cette recommandation de bon sens, ne s'applique-t-elle pas aux enseignant-es du premier degré, du moins à celles et ceux de Seine-et-Marne ?

Pour notre DASEN, la règle générale depuis le 11 mai 2020 est la présence de tous les personnels qui, administrativement, n'en seraient pas dispensé.es. Un postulat affirmé par Madame Debuchy lors du CHSCTD du 13 mai 2020 quand bien même le nombre d'élèves ne justifierait pas la présence de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Un assouplissement de cette mesure ne pouvant être apprécié qu'à la marge si une municipalité n'était pas en mesure d'assurer le nettoyage de locaux supplémentaires ou si les équipements numériques de l'école ne pouvaient permettre d'assurer une continuité pédagogique à distance de qualité pour celles et ceux qui ne seraient pas face à des élèves en présentiel. De la même façon, Madame Debuchy laisse aux IEN la liberté de ne pas suivre votre recommandation et de maintenir les associations de service en l'état, permettant ainsi contre toute règle sanitaire de multiples déplacements d'une école à une autre de la part des enseignants en temps partagé ou des remplaçants.

Vous conviendrez que dans un département très touché par l'infection due à la Covid-19, dans un département où nombre d'enseignant-es utilisent les transports en commun pour se

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

Section de Seine-et-Marne - 32 Bd de l'Almont - BP 85 - 77001 MELUN CEDEX Téléphone : 01 64 09 54 00 - Fax : 01 60 68 18 76 - <http://77.snuipp.fr> - snu77@snuipp.fr

rendre sur leur lieu de travail, la règle de la présence de toutes et tous posée par notre DASEN échappe à tout bon sens et va à l'encontre d'un déconfinement vigilant.

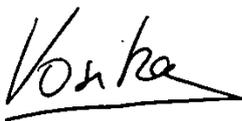
Nous voulons bien croire qu'à l'égal de l'épisode concernant l'accueil des élèves ayants droit dans les communes qui ont décidé de ne pas rouvrir leurs écoles, ou bien encore de l'ouverture de tous les collèges, nous n'ayons pas bien compris les propos de notre DASEN... Nous voulons bien le croire même si les apparences sont trompeuses. Il nous semble important aujourd'hui, Monsieur le Recteur de clarifier les choses.

La présence dans les écoles des enseignant-es du premier degré qui ne seraient pas face à élèves selon les modalités d'accueil définies par les équipes pédagogiques relève-t-elle, spécifiquement en Seine-et-Marne, d'un caractère absolument indispensable ?

Enfin, Monsieur le Recteur, nous attirons votre attention sur le sentiment de lassitude, de colère dont nous font part de très nombreux. ses collègues depuis ce 11 mai, évoquant l'impression d'une chaîne hiérarchique partiellement disloquée, des atermoiements, des injonctions souvent contradictoires qui se multiplient, sans que jamais la parole des enseignant.es ne soient prise en compte. Angoisse devant les risques sanitaires et la responsabilité extrême auxquels sont confronté-es nos collègues en retournant à l'école, mais également lassitude et colère « collective » d'une profession qui n'a pour l'instant aucune possibilité de se projeter ou d'être écoutée et doit se contenter de vagues perspectives en attendant le 2 juin, prochaine date repère pour cette réouverture progressive de nos écoles.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur en notre profond attachement au service public laïque d'éducation.

Julien Fernandez, Thierry Grignon, Véronique Osika et Mialinoro Reboul,
Pour le co-sécrétariat départemental du SNUipp-FSU77



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

Section de Seine-et-Marne - 32 Bd de l'Almont - BP 85 - 77001 MELUN CEDEX Téléphone : 01 64 09 54 00 - Fax : 01 60 68 18 76 - <http://77.snuipp.fr> - snu77@snuipp.fr